



TOUT SAVOIR SUR

# LE COMITÉ D'AGRÈMENT



UNE ÉTAPE CLÉ POUR  
OBTENIR

UN PRÊT D'HONNEUR  
AVEC LE RÉSEAU  
INITIATIVE



LE COMITÉ D'AGRÉMENT,  
C'EST QUOI ?

UN TEMPS D'ÉCHANGE  
ENTRE UN ENTREPRENEUR  
ET DES EXPERTS  
BÉNÉVOLES





L'OBJECTIF ?

**PRÉSENTER, EXPLIQUER,  
PARTAGER ET CONVAINCRE  
DE LA VIABILITÉ DE SON  
PROJET**



IL EST COMPOSÉ DE MEMBRES  
BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION :

EXPERTS-COMPTABLES,  
BANQUIERS, AVOCATS,  
CHEFS D'ENTREPRISES...



LEURS RÔLES ?

AVOIR UN REGARD EXPERT  
SUR VOTRE PROJET,  
ÊTRE OBJECTIF ET VOUS  
CONSEILLER



LA FRÉQUENCE ?

AU MOINS  
1 FOIS PAR MOIS

A SAINT-VULBAS OU  
A MONTLUEL



LE COMITÉ SE DÉROULE EN  
2 PHASES DE 10 MINUTES

PITCH & QUESTIONS





ET APRÈS ?

LA RÉPONSE EST DONNÉE  
LE JOUR MÊME, APRÈS  
DÉCISION DU COMITÉ



VOUS AVEZ UN PROJET DE  
CRÉATION OU DE REPRISE  
D'ENTREPRISE ?

NOTRE ÉQUIPE EST LÀ POUR  
VOUS ACCOMPAGNER

